

CHARTRE de L'EAU



Tchatez



avec votre maire !

**Dialoguez en direct
avec Gilbert Mitterrand**
sur www.ville-libourne.fr

**Mardi 2 décembre
de 18h30 à 20h30**

**pour donner votre avis
sur la CHARTE DE L'EAU**



→ **Retrouvez l'intégralité du Tchat :**

modérateur: Bonjour, le tchat va bientôt démarrer.

modérateur: Bonsoir, le sujet du débat de ce soir est la charte de l'eau. Gilbert Mitterrand va répondre en direct à toutes vos questions.

gmitterrand: Bonsoir à tous, merci d'être à ce rendez vous qui me tenait à coeur ; je ferai mon possible pour être le plus à même de vous répondre et surtout d'engager ce dialogue qui supposera des précisions au cours de ce long débat, à l'avenir.

David: Bonjour !

Jean-pierre, libournais: Bonjour M. Mitterrand, je vous remercie de votre présence sur le tchat. Je suis ravi de pouvoir dialoguer avec vous. Pourquoi ce débat sur l'eau ?

gmitterrand: Bonsoir,

gmitterrand: pour une raison majeure : le problème de l'eau nous concerne tous et pas seulement Libourne. C'est l'occasion de poser collectivement les bases de la future politique municipale de l'eau. Depuis longtemps la Ville de Libourne est engagée dans cette réflexion elle fait partie par exemple depuis 2006 de l'association pour un contrat mondial de l'eau qui travaille à la préservation de la ressource en eau. Cette réflexion mérite son prolongement avec nos concitoyens dans le cadre d'une politique de démocratie participative.

De Lucie Lalande: Bonjour Monsieur le maire. Je voulais savoir quel sera votre choix entre régie et délégation de service public ?

gmitterrand: le moment du choix viendra. Mais quelque'il soit il faut d'abord poser les bases de la future politique municipale de l'eau qui s'imposera au gestionnaire public ou privé.

gmitterrand: Sont au centre de nos exigences la protection de la ressource en eau et l'accessibilité à la ressource qui impliquent la question du rôle social de la politique de l'eau.

gmitterrand: La charte est notre feuille de route

gmitterrand: Lorsque nous connaissons l'ensemble des réponses publiques ou privées, et à quels coûts, nous trancherons alors la question du mode de gestion.

gmitterrand: Nous voulons nous donner les moyens de la comparaison dans la transparence.

David: Bonsoir, pensez vous que les libournais se sentent si concernés par la préservation de la ressource en eau ? je veux dire par là que nous ne sommes pas dans une région très agricole et qu'on manque pas trop, non ?

gmifferrand: Le débat est libournais mais il s'inscrit dans une problématique mondiale parfaitement identifiée;

gmifferrand: Je souhaite que le citoyen libournais ne vive pas ce débat qu'à travers ses seules préoccupations locales

gmifferrand: Toutefois il faut les prendre en compte et je souhaite que les Libournais partagent ces préoccupations qui grâce au dialogue que nous engageons avec lui nous permette de bien les connaître et d'y apporter les meilleures réponses.

Hydrophile: Bonsoir. Cette charte sur l'eau n'a aucun contenu, en fait, tout est déjà décidé. A quoi peut-elle bien servir ?

gmifferrand: la charte des Droits de l'Homme non plus

gmifferrand: Cette charte s'appuie sur des principes dont nous ne sommes pas les auteurs mais que nous prenons à notre compte

gmifferrand: Elle est surtout une affirmation d'une volonté de baser nos politiques locales sur des références qui font foi et de voir comment on peut les traduire concrètement à la situation locale qui est la nôtre puisqu'on ne part pas de rien.

gmifferrand: Je crois aux grands principes, je crois au dialogue avec nos concitoyens qui peut apporter sa contribution si elle est nécessaire et utile.

gmifferrand: rien n'est figé sauf notre souhait d'aboutir ensemble.

David: Comment allez vous faire pour les sensibiliser ?

gmifferrand: Par tous les moyens de communication et lieux de dialogues que nous mettons en place et que nous pourrions mettre en place à l'avenir

gmifferrand: Par exemple, dans cette charte et parmi nos propositions figure la mise en place d'une campagne de sensibilisation qui, à travers les écoles, le conseil municipal enfants, les documents que nous mettrons à la disposition de la médiathèque et que nous essaierons de faire parvenir ensuite foyer par foyer dans le cadre d'un

gmifferrand: cahier des charges que devra mettre en place le futur gestionnaire

pepitomicorazon: Est-ce que la charte sera le cadre de référence pour le futur mode de gestion de l'eau à Libourne ?

pepitomicorazon: Est-ce que les principes de la charte s'appliqueront dès l'entrée en vigueur du (des) futurs contrats ?

pepitomicorazon: La charte sur l'eau de la Ville de Libourne sera-t-elle opposable au prestataire public ou privé quel qu'il soit et quel que soit le type de contrat ?

gmitterrand: à votre première question : oui, c'est même la raison d'être de cette charte dans le cadre du débat sur l'eau à Libourne, indépendamment des grands principes qui concernent le débat sur l'eau en général et dans le monde.

gmitterrand: Pour la question 2 : la charte s'appliquera pour toute la durée qui nous lie à notre gestionnaire, quel qu'il soit.

gmitterrand: Cela veut dire que tout ne sera pas mis en place le 1er jour de l'application du nouveau contrat mais sera le départ d'une mise en place qui guidera l'action durant le contrat

gmitterrand: Pour la 3ème question : je rappelle que la charte de l'eau de la Ville sera partie intégrante du cahier des charges que nous soumettrons à tout gestionnaire potentiel de la Ville de Libourne (public, privé).

gmitterrand: Selon les réponses qui nous seront faites, nous analyserons le degré d'engagement du futur gestionnaire et ce sera un élément de choix incontournable

gmitterrand: et contractuel

jean_michel: cette charte est un document de base mais ne peut-on pas y adapter des conditions, par exemple un cahier des charges à faire évoluer comme je l'ai suggéré dans la préparation de ce forum ?

gmitterrand: Si je crois comprendre la question, les éléments de la charte seront intégrés au cahier des charges.

gmitterrand: En cas d'élément nouveau, en plus mais pas en moins, ils peuvent être intégrés aux obligations faites au futur gestionnaire.

gmitterrand: Cela se fait pour tous les contrats (et avenants) ; cela se conçoit également en régie.

Hydrophile: La motion D de Martine Aubry - celle qui l'a emporté lors du congrès du Parti Socialiste - annonce : « Nous encouragerons fortement la constitution d'un véritable service public local de l'eau. » Vous commencez quand ?

gmitterrand: quel que soit le mode de gestion, c'est toujours un service public. Nous avons déjà commencé

gmitterrand: Nous sommes en harmonie avec tous ceux qui préconisent cette démarche.

Jean-Pierre: Monsieur Mitterrand, c'est quoi l'eau sociale pour vous ?

gmifferrand: c'est d'abord l'accessibilité à tous à des conditions tarifaires supportables et adaptées aux conditions de vie des uns et des autres et plus particulièrement des plus fragiles.

gmifferrand: cela pose la question de la tarification du service de l'eau selon son besoin vital ou tout autre usage au-delà du besoin vital.

gmifferrand: Je pense qu'il faut une différenciation des prix pour atteindre cet objectif

gmifferrand: 1. objectif lié au concept que l'eau est un bien de l'humanité et accessible à tous

gmifferrand: 2. plus on puise dans la ressource en eau pour des besoins autres que vitaux plus le service de l'eau doit avoir un coût qui n'échappe pas à son utilisateur afin de le sensibiliser au rôle fondamental de l'eau et à sa protection.

rock: Notre ville va-t-elle connaître un problème avec sa ressource d'eau ?

gmifferrand: Libourne est alimentée en eau potable à partir d'une nappe profonde (éocène) puisée à 250 mètres.

gmifferrand: le renouvellement de cette nappe n'est pas illimité, mais surtout Libourne n'est pas la seule à puiser dedans.

gmifferrand: L'initiative de Libourne suppose que tous les usagers de cette nappe adoptent une attitude similaire à la nôtre pour un usage raisonné de cette ressource.

gmifferrand: Et ensemble nous pouvons maîtriser un éventuel problème de ressource en eau, qui n'est pas à ce jour d'actualité mais qu'il faut prévenir.

Xavier: Le thème l'eau n'est pas un bien, voire ne se vend pas est ambigu car c'est une réalité que l'eau a un coût. Avec la pollution et sa rareté (à l'état propre) ce coût ne peut qu'augmenter. Ne vaut-il pas mieux être plus transparent sur cette réalité. Ce qui n'a pas de valeur est souvent gaspillé malheureusement. Donc au contraire pourquoi ne pas communiquer que l'eau est un bien précieux. Je vous suis plus dans ce sens là.

gmifferrand: la formulation exacte à laquelle je me réfère c'est : l'eau est un droit.

gmifferrand: Un droit de l'humanité.

gmifferrand: A ce titre l'eau en elle-même, la ressource, n'est pas un objet dans le commerce

gmifferrand: C'est son exploitation, sa distribution, son transport, les équipements que cela suppose, l'entretien des réseaux qui ont un coût et non pas un prix

gmifferrand: mais je suis d'accord avec vous, c'est un bien qui peut du fait de son utilisation irraisonnée, ou des pollutions multiples, devenir inutilisable ou le rendre rare et c'est en ce sens que c'est le prix de la vie qui peut en être pénalisé.

gmifferrand: c'est donc un bien précieux.

lolo33: pourquoi utilise-t-on de l'eau potable pour les usages publics (arrosage)?

gmifferrand: cette question va malheureusement bien au-delà du seul arrosage

gmifferrand: pourquoi faut il éteindre des incendies avec des eaux potables

gmifferrand: et on peut trouver beaucoup d'autres exemples

gmifferrand: sans doute à ce jour la question de la protection de la réserve de la ressource n'était pas dans tous les esprits et toutes les démarches (publics ou privés)

gmifferrand: il faut inverser cette tendance

gmifferrand: cela commence par en parler puis ensuite par sensibiliser, puis ensuite se corriger les uns les autres de cette facilité de recourir à une ressource jusqu'alors supposée en abondance

gmifferrand: c'est pourquoi beaucoup d'initiatives sont prises et de nombreuses collectivités territoriales participent à des programmes de sensibilisation mais aussi d'aides aux communes et aux particuliers qui souhaitent changer leur comportement

gmifferrand: la Ville de Libourne s'inscrit dans ce mouvement

gmifferrand: à titre d'exemple sachez que notre centre technique municipal est déjà équipé de 8 cuves de récupération des eaux de pluie qui nous permettent de nettoyer nos véhicules, une part de la voirie et également une part de l'arrosage des massifs de fleurs

gmifferrand: Ces mêmes massifs font l'objet d'une réflexion sur le type de plantation que nous privilégions en privilégiant les moins consommatrices d'eau

gmifferrand: De même, nous avons équipé les jardins familiaux de 9 cuves de 500L

gmifferrand: mais aussi, sachez que nous avons voté au budget depuis maintenant 3 ans une aide de 40% à tout particulier qui souhaite s'équiper de récupérateurs d'eau

gmifferrand: voilà des exemples, d'autres suivront

modérateur: Rechargez vos pages pour voir les photos en live

sophie: Bonjour, Pour responsabiliser tout le monde dans les logements collectifs, est ce qu'il est prévu que vous imposerez des compteurs d'eau individuel lors des permis de construire collectifs, logements sociaux ou autres?

gmifferrand: non seulement c'est dans l'esprit de la charte, mais surtout c'est déjà une obligation légale de la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 qui stipule que toutes les constructions neuves devront être équipées de compteurs individuels

gmifferrand: sont visées toutes les constructions pour lesquelles une demande de permis de construire est déposée

gmifferrand: pour le parc ancien c'est un objectif de la charte que nous ferons reprendre par notre futur gestionnaire

gmifferrand: nous devons toutefois en vérifier les conditions financières que cela supposera

Hydrophile: Pourquoi la Mairie s'est-elle évertuée à évacuer toutes les propositions de la Commission Consultative des Services Publics Locaux sur la charte de l'eau ?

gmifferrand: je n'ai ni ce sentiment ni ce vécu pour avoir participé moi-même à de nombreuses réunions de cette commission

gmifferrand: par exemple la question des recherches de fuites ou des gestions contrôlées des prélèvements sauvages, ou encore de recherche de ressource de substitution, mais aussi de mise en oeuvre d'une tarification sociale progressive sont autant de sujets qui ont été proposés par la commission consultative

gmifferrand: et d'ailleurs repris dans la charte

gmifferrand: ce ne sont pas les seuls

Hydrophile: Le caractère d'extrême urgence, du fait de l'épuisement des nappes profondes, milite pour des actions volontaires et concertées, une mutualisation de moyens, au niveau du Libournais, voire du Pays. Comment le morcellement des contrats - voulu et entretenu par les prestataires privés - peut-il nous aider à relever ces défis, au niveau du bassin versant, et plus seulement des frontières étroites de notre commune ?

gmifferrand: j'ai exprimé moi-même ce souci au cours d'une autre réponse de ce tchat

gmifferrand: je sais qu'au niveau de la Gironde, le Conseil Général, dont je suis membre, a mis en place des finances et des outils qui élargissent les champs de l'observation.

gmifferrand: je citerai le SMEGREG (pardon pour le sigle) ou le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)

gmifferrand: quant aux Libournais, votre question plaide pour un projet qui me tient à cœur et qui est celui de la communauté d'agglomération

gmifferrand: vous avez raison, ensemble c'est mieux que chacun chez soi

jerome chaur: J'ai installé une cuve de 3 m3 pour la récupération d'eau de pluie. Le surplus d'eau est épandu sur mon terrain. Les pluies abondantes du week end me font souvent repenser à tous ces milliers m3 d'eau qui courent le long des rues et qui partent au final à la Dordogne. Ne serait il pas possible de collecter ces eaux en certains points de la ville pour faire des arrosage de terrain de sport, espaces verts etc... ? Bien sûr il y a un soucis sur le traitement de ces eaux qui peuvent être chargées d'hydrocarbures.

gmifferrand: il est possible de récupérer une partie de ces eaux, en particulier par la mise en place de bassins de rétention

gmifferrand: nous sommes dans ce type de travaux dans le quartier dit Toussaint - Verdet pour un bassin de 2000m³, et également du côté de nos serres municipales pour un bassin de 5000 m³

gmifferrand: Ils ont un double intérêt : celui que vous signalez et celui de freiner l'invasion de nos réseaux à un rythme où ils ne peuvent pas les écouler et qui occasionne des désagréments dont beaucoup se souviennent encore.

gmifferrand: d'autres bassins de rétention sont envisagés et seront programmés au rythme de nos financements

gmifferrand: par ailleurs, sachez que toutes les eaux d'écoulement des parkings sont traitées par des bacs de décantation et déshuilant avant d'être rejetées dans le réseau pluvial

gmifferrand: je parle des parkings des grandes surfaces et des stations de lavage

gmifferrand: ces eaux ne sont pas récupérables pour des questions de santé publique

gmifferrand: Bien sûr pour les usages d'arrosage de stade ou de tout autre équipement public et privé, nous souhaitons différencier ce qui est puisé en eau profonde de ce qui peut être puisé en eau de surface ou eau de pluie récupérée

eve_marie: depuis plusieurs mois, il y a une forte odeur et piquante qui irrite les narines dès que j'ouvre le robinet. Je l'ai signalé à la Lyonnaise des eaux, mais à ce jour aucune réponse. Cette eau ne m'inspire pas très confiance.

gmifferrand: la Lyonnaise a le devoir de vous répondre, de faire le nécessaire, et de nous en informer

gmifferrand: Nous ne manquerons pas de signaler votre demande afin que des contrôles soient effectués chez vous et dans le voisinage

gmifferrand: il est vrai que parfois l'eau peut avoir un traitement renforcé (bioxyde de chlore) dans le cadre des contraintes du plan vigipirate

gmifferrand: le bioxyde de chlore est une technique récente sur la Ville de Libourne qui remplace l'eau de javel dans nos sites de production.

gmifferrand: cela ne suffit pas comme explication et une visite sur place s'impose de la part de la Lyonnaise

clara: Bonsoir monsieur le maire, combien de libournais ont déjà bénéficié d'aides pour l'achat de récupérateur d'eau ?

gmifferrand: 200 familles depuis de la mise en place du dispositif, dont 47 cette année.

Hydrophile: Des avis convergents, les Chambres Régionales des Comptes en tête et nombre d'associations dont « Que Choisir », estiment le surcoût de la Délégation de Service Public (DSP) de l'eau à au moins 25 %, et cela à prestation égale. Pourquoi le Conseil Municipal résiste-t-il si farouchement à aller dans le sens des intérêts des Libournais ?

gmifferrand: notre démarche infirme votre dernière affirmation

gmifferrand: nous ne nous contentons pas de statistiques nationales d'où qu'elles viennent ; nous faisons la comparaison sur place dans une commune où le prix au mètre cube de l'eau est le 541ème moins cher sur 542 communes en gironde

doublet_veronique: Bien que n'habitant plus Libourne pour des raisons professionnelles je viens de prendre connaissance de la charte de l'eau et je trouve que la campagne de sensibilisation ,de communications envers les Libournais et une tres bonne chose et je suis d'accord avec vous car de nos jours l'eau devrait etre accessible pour tous le monde quel qui soit et en particuliers pour les plus demunies

gmifferrand: je vous remercie de cette adhésion à notre démarche et souhaite encore pouvoir l'améliorer dans un dialogue constructif dans lequel je serai heureux de vous retrouver

Patrice_Chapuis: Bonsoir, y a t-il des pollueurs industriels ou autres dans le Libournais ?

gmifferrand: la réponse est malheureusement oui. Mon propos vise à ne cibler personne mais l'actualité nous rappelle souvent que des poissons ont le ventre en l'air dans certaines de nos petites rivières, chacun connaît les efforts faits par les viticulteurs dans le cadre de la gestion des effluents viticoles, de nos industriels pour la mise aux normes de conformité

gmifferrand: des installations relevant de leur activité

gmifferrand: mais chacun des citoyens est aussi responsable de ses huiles de vidange, de ses sacs en plastique et de tous les petits gestes au quotidien qui additionnés sont source de pollution.

h2o: Eau des fleuves (particulièrement de la Dordogne): Existe-t-il une charte règlementant son utilisation , les conditions du maintien, des contrôles de son exploitation ?

gmifferrand: il existe un Plan de Gestion du Bassin de la Dordogne qui précise les conditions d'accès et d'utilisation de la ressource.

gmifferrand: Le Préfet est en charge du contrôle du respect de ce plan.

Sylvestre: Comment faire pour donner 40 litres d'eau gratuites à chaque personne , comment dissocier le nombre de personne vivant par jour à leur domicile, enfant en pension, déplacement professionnel, etc. faudra t'il une relève journalière, cela aura t'il un impact à la hausse du prix de l'eau

jo: Sur le sudouest il parle de 40 litres gratuit, pourquoi? et qui cela va avantager?

gmifferrand: la définition de 40 litres par jour et par personne est une estimation de l'eau vitale que l'on trouve dans la charte mondiale de l'eau.

gmifferrand: Nous y faisons référence.

gmifferrand: Nous fixons un objectif et un principe.

gmifferrand: La façon technique d'y parvenir relève des propositions que fera le futur gestionnaire.

gmifferrand: Cela repose indirectement la question des compteurs individualisés.

gmifferrand: en aucun cas, cela ne saurait être une enquête permanente auprès des familles !

gmifferrand: Certaines villes pratiquent la non facturation de 15m³ par an (équivalent à 40 litres par jour) ; cela baissera évidemment le prix des 15 premiers mètres³. car il sera gratuit.

gmifferrand: cela conduit également à une réflexion sur le tarif de l'eau progressif au delà de ces 15 m³

patrice_Chapuis: il paraît que la Dordogne est la moins polluée de nos rivières en France, est-ce exact ?

gmifferrand: je ne peux pas vous affirmer que c'est la moins polluée mais je peux vous dire que depuis près de 20 ans a été mis comme objectif le repeuplement du saumon en Dordogne.

gmifferrand: Cela s'appelait le « plan saumon » et s'est fait en jumelage avec la rivière Jacques Cartier au Québec.

gmifferrand: Selon mes informations le retour du saumon a réussi ; j'en conclus donc qu'elle a certainement une qualité des eaux particulièrement significative.

jo: pourquoi ne parlez-vous pas de l'assainissement en régie?

gmifferrand: les élections municipales ont eu lieu en mars 2008

gmifferrand: autant cette municipalité avait la possibilité de lancer un débat et une étude approfondis sur l'eau dont le contrat actuel ne se termine qu'à la fin du mois de juin, renouvelable éventuellement 1 an.

gmifferrand: autant sur l'assainissement la date d'achèvement du contrat actuel, en mars prochain et non prolongeable en aucun cas, ne permettait pas le même exercice.

gmifferrand: la municipalité précédente n'était pas engagée par ce débat.

gmifferrand: c'est pourquoi c'est cette municipalité qui l'a inscrit dans son projet.

jean_michel: Comment se compose notre réseau d'assainissement entre réseau séparatif et réseau commun ?

gmifferrand: au total, notre réseau est de 162km.

gmifferrand: le réseau séparé est de 138,40km dont 91,82 pour les eaux usées et 46,58 pour les eaux pluviales. Il reste 24,50km de réseau commun

gmifferrand: au regard des directives européennes, nous sommes en conformité puisque 90% des travaux visant à la diminution des rejets d'eaux usées dans la Dordogne et l'Isle sont réalisés.

gmifferrand: il nous reste pour les années 2008 2010 à réduire les 24,50km de réseau commun

modérateur: LE tchat s'arrête dans un quart d'heure. Nous prenons les dernières questions

Sylvestre: Bonsoir Monsieur le maire , l'éventuel passage en régie de l'eau aura t' il le même service qu'actuellement , aurez vous la possibilité d'avoir recours à des centres de développement, de recherche en cas de crise

gmifferrand: toutes ces questions sont posées dans le cadre de la comparaison transparente sur la base d'une même charte et d'un même cahier des charges s'adressant à un délégataire ou la mise en place d'une régie.

gmifferrand: ce sont leurs réponses qui répondront à votre question.

gmifferrand: je n'ai pas d'a priori

Hydrophile: Le département des Landes n'a-t-il pas ouvert la voie à une reprise de contrôle public, à une nouvelle politique en matière de gestion publique de l'eau ? Cela ne peut-il pas être un modèle pour nous ?

gmifferrand: je félicite le Département des Landes dans cette démarche.

gmifferrand: il part d'un acquis et d'une pratique qui n'est pas d'hier.

gmifferrand: il en subit aussi les recours juridiques qui ne manquent pas.

gmifferrand: notre initiative, quel que soit le mode de gestion, repose sur le même objectif, à savoir la reprise en main du politique sur les politiques publiques et de service public.

gmifferrand: Nous partons de + loin

gmifferrand: Nous regardons de près ce qu'ils font et nous nous donnons tous les moyens des comparaisons, y compris dans leur aspect pragmatique qu'il part de la situation de Libourne et non pas de quelque endroit dans le monde.

Sylvestre: Avez vous Monsieur le Maire l'envie de dissocier le service de l'eau potable et celui de l'assainissement , ceci entrainerait il une double facturation

gmifferrand: si le cas de figure est une DSP assainissement et une régie municipale de l'eau, c'est une facture unique émise par la Ville puisque c'est le mètre cube d'eau consommé qui sert d'assiette.

marco: La commune est-elle exemplaire dans ses services quant à l'économie de l'utilisation de l'eau potable, dans nos écoles par exemple?

gmifferrand: Dans nos écoles, nous avons mis en place de nombreux dispositifs en place : économiseurs d'eau, boutons pressoirs, limiteurs de chasse d'eau par exemple.

gmifferrand: c'est vrai aussi pour d'autres fluides : électricité.

gmifferrand: cela étant dit nous ne sommes sûrement pas exemplaires.

gmifferrand: Lorsqu'un dérèglement se produit je souhaite que l'on soit toujours plus réactif que ce soit dans nos écoles, ailleurs, et surtout quand une fuite nous est signalée sur la voirie par un concitoyen

marco: Comment mieux prévenir les fuites dans notre réseau?

gmifferrand: lors de nos discussions au sein de la commission consultative, nous avons auditionné de nombreux experts, spécialistes et techniciens.

gmifferrand: nous avons noté qu'il existe plusieurs techniques pour prévenir les fuites (capteurs, caméras dans les réseaux, etc...)

gmifferrand: la charte fixe l'objectif de réduction de l'eau perdue.

gmifferrand: le cahier des charges laisse ouvert les réponses techniques qui sont à la charge de ceux qui prétendent être un futur gestionnaire.

gmifferrand: je voulais seulement vous dire que cet objectif est bien identifié mais que je ne peux deviner la meilleure offre en la matière sachant qu'il existe plusieurs solutions.

modérateur: La dernière question...

Hydrophile: La ville de Libourne ne peut-elle pas entrainer et fédérer autour d'elle ? Des communes attendent après nous (Coutras par exemple) les 15 m3 gratuits seraient un signal fort

gmifferrand: je souhaite que la Ville de Libourne ait au moins ouvert ce débat.

gmifferrand: S'il y a des volontés qui s'expriment autour de Libourne pour envisager des démarches communes sur les bassins versants qui nous rassemblent, j'en serai très heureux.

gmifferrand: Le nombre de syndicats publics qui gèrent cette question dans notre Libournais sont également nombreux et détiennent une part de la réponse que vous soulevez.

gmifferrand: Libourne ne se veut pas conduire la politique de syndicats dont c'est la responsabilité mais souhaite que ce débat ne soit pas réservé qu'à nous-mêmes

gmifferrand: je tiens à remercier les Libournais qui ont coproduit ce tchat avec moi.

gmifferrand: je souhaite avoir apporté des éléments de réponses ou plutôt de réflexions car je ne prétends pas avoir réponse à tout.

gmifferrand: le débat ne s'arrête pas là.

gmifferrand: je voudrais rappeler que la présentation aux quartiers de la charte de l'eau se fera lors d'une réunion en Mairie le 8 décembre

gmifferrand: à 19heures

gmifferrand: Merci encore de votre participation.

gmifferrand: et de l'intérêt que vous portez à cette question.

gmifferrand: A bientôt

modérateur: Le tchat se termine. Merci à tous de votre participation.

modérateur: Vous retrouverez la retranscription des échanges prochainement sur le site de la ville.

modérateur: Bonsoir !